

des Finances (M. Chrétien), appuyé par le premier ministre (M. Trudeau), a parlé d'une stratégie industrielle selon laquelle ce gouvernement avait pensé qu'il était temps de mettre sur pied une politique industrielle. Après 10 ans, je pense que oui il est temps, et compte tenu de la situation économique que nous connaissons, je pense que pour posséder une stratégie industrielle, il faut avoir un département de recherche bien organisé, avec les chercheurs et avec les crédits nécessaires.

Pourquoi sommes-nous aujourd'hui obligés de présenter ce cataplasme? Parce que justement, par rapport à l'absence de ce département de recherche suffisante pour l'avenir économique de notre pays, et cela existe quand même, je me dois de rendre ce gouvernement responsable de n'avoir point pensé à disposer des crédits nécessaires pour avoir une recherche, pour se donner une recherche approfondie qui aurait bien sûr pu prévoir la situation économique que nous connaissons. Donc, nous sommes, et il faut le reconnaître également, dans un marasme économique très évident et intolérable, ce qui oblige le gouvernement à présenter des mesures d'urgence.

Je parlais de ce cataplasme à la veille d'élections, de cette absence de recherche suffisante égale à l'absence de politique d'emploi dont ce gouvernement était responsable et n'a pu imaginer: manque de prévoyance, par conséquent, fermeture de centaines d'industries. On l'a vu et on est témoin tous les jours, dans différents secteurs, de l'absence d'une recherche suffisante.

Parlons de l'impossibilité de prévoir les importations massives pour le futur. Je pourrais donner des exemples, je pense que nos amis d'en face se souviennent bien des difficultés dans le domaine du textile. Dans les mines, il y a eu encore des mises à pied récentes, il y en a eu dans les domaines de la chaussure, de l'agriculture, le député de Bellechasse (M. Lambert) en parlait tantôt. Nous reconnaissons que cette absence de recherche suffisante qui a empêché ce gouvernement de se doter d'une politique nécessaire a créé des difficultés énormes à notre industrie canadienne.

Donc un gouvernement, monsieur l'Orateur, qui fait fi d'un outil aussi essentiel, aussi indispensable qu'un département de recherche bien rodé fait preuve d'une incompétence et d'une irresponsabilité des plus condamnables. Je regrette, je pense que les mots ne sont pas trop forts et je dois dire que ce gouvernement après 10 ans, qui doit montrer au public un dossier économique aussi sombre, démontre effectivement une faillite lamentable.

Donc, on veut bien redresser la situation économique, et on fait des efforts de dernière instance car, aujourd'hui, le ministre des Finances rencontre les ministres des Finances provinciaux. En février prochain, nous aurons un sommet économique. Mais depuis combien de temps, de ce côté-ci de la Chambre, demandons-nous au gouvernement de rencontrer ces gens, de partager avec les provinces, les hommes et les syndicats, et de solliciter auprès d'eux, et surtout des milieux des affaires des solutions? Je pense qu'ils pourraient conseiller avantageusement notre ministre des Finances actuellement, mais cela n'a pas été fait. Encore là, il y a une période tout à fait spéciale qui se présente pour 1978. On va tenter d'enivrer tous les Canadiens en leur disant: Nous sommes décidés à faire quelque chose. Mais nous avons la responsabilité, à mon avis, de demander aux Canadiens si ce gouvernement mérite tou-

jours la confiance qu'il a obtenu en 1974 et depuis les 10 dernières années.

Donc, je répète, monsieur l'Orateur, que c'est vers une stratégie industrielle bien planifiée que nous réussirons à créer des emplois permanents, et pour que cette stratégie industrielle soit bien implantée, faudrait-il répondre également par des crédits supplémentaires aux services de recherche? A court terme, on sera obligé de s'en tenir à ces correctifs qu'on nous présente aujourd'hui, mais encore là le «paquet» paraît beaucoup plus beau qu'il ne l'est. Je répète donc que nous allons appuyer cette loi parce que cela est urgent. Je voudrais de plus rappeler aussi aux Canadiens que si nous sommes dans un marasme qui cause autant de misère, cela dépend d'un gouvernement qui n'a pas eu la prévoyance et la décence de se donner des outils qui lui étaient nécessaires pour établir sa politique.

Monsieur l'Orateur, je céderai donc la parole à quelques-uns de mes collègues qui voudront également faire des remarques, et j'espère que les observations que j'ai faites seront retenues avec beaucoup d'attention par nos amis d'en face.

● (1642)

[Traduction]

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire quelques mots sur cette importante question, car je crois que le gouvernement est sur la bonne voie quoique ses efforts soient beaucoup trop limités. C'est d'ailleurs pourquoi si cette loi est adoptée, elle aura des résultats moins positifs que si l'on avait eu une vision plus globale des choses. Je vais maintenant développer un peu ma pensée.

Si nous voulons augmenter sensiblement le nombre d'emplois, nous devons trouver une façon de répondre nous-mêmes à une demande qui est actuellement satisfaite par les producteurs étrangers étant donné la capacité de ces derniers de fabriquer des produits aussi bons que les nôtres et de les vendre au Canada à des prix relativement bas.

Dans le cas de beaucoup de produits, les sociétés canadiennes ne sont pas concurrentielles en raison du faible coût de la main-d'œuvre dans les pays étrangers en question. Pour que nos sociétés soient concurrentielles dans le cas de beaucoup de ces produits et, partant, offrent de nouveaux emplois aux Canadiens, il leur faut un stimulant qui leur permette de réduire le coût de leur main-d'œuvre et de l'amener à peu près au même niveau que celui de nos concurrents étrangers. Si, en plus, nos fabricants se contentaient au départ d'une marge bénéficiaire inférieure à la normale pour conquérir ces nouveaux marchés, ils deviendraient concurrentiels et auraient de fortes chances d'y réussir. Mais quel genre de stimulant viendrait-il d'appliquer?

Le gouvernement devrait annoncer à tous les hommes d'affaires, et non pas seulement aux chefs d'entreprises de fabrication ou de transformation, que s'ils embauchent de nouveaux travailleurs, il les récompensera en leur accordant des subventions directement proportionnelles à l'augmentation des effectifs de l'entreprise. Il suffirait de comparer le nombre d'années-hommes de travail pour une année financière donnée à celui de la dernière année complète précédant la mise en œuvre du programme, soit, l'année de base. Le montant de la subvention serait proportionnel à l'augmentation des heures de travail et des salaires versés dans une entreprise donnée, laquelle serait ainsi en mesure de calculer précisément fort à